

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE FOURNITURE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Ville du Morne-Rouge  
7, Avenue Edgard Nestoret  
97260 MORNE-ROUGE  
Tél : 0596 52 30 23 – Fax : 0596 52 39 64  
Adresse internet du profil d'acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Objet du marché :**

Acquisition et livraison d'un véhicule utilitaire léger

**Type de marché de fourniture :**

Exécution.

**Caractéristiques principales :**

Variantes autorisées

**Prestations divisées en lots :**

Non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Conformément aux règles de la comptabilité publique. - Règlement des prestations par mandat administratif suivi d'un virement au compte du titulaire.

**Financement :**

Fonds propres communaux

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique de l'offre : 60 %
- Prix des prestations : 40%

**Type de procédure :**

Procédure adaptée ouverte conformément à l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**Date limite de réception des offres :**

Vendredi 29 septembre 2023 à 12 heures

**Délai minimum de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Renseignements complémentaires :**

Le dossier de marché est téléchargeable à l'adresse électronique suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Les offres pourront être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

Lundi 11 septembre 2023